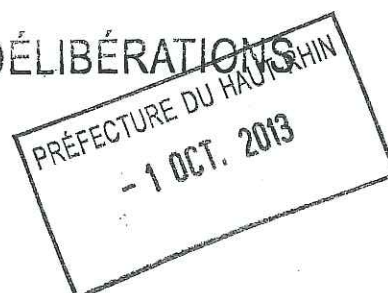


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de présents : 42
absentes : 2
excusés : 5



Point 5 Approbation de la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2013.

Présents :

Sous la présidence de M. le Maire Gilbert MEYER, Melle, Mmes et MM. les Adjointes HEMEDINGER Yves, WEISS Jean-Jacques, DREYFUSS Jacques, CHARLUTEAU Christiane, MANN Delphine, BRUGGER Maurice, FRIEH René, UHLRICH-MALLET Odile, MEYER Daniel, BECHLER Jean-Pierre, JAEGY Matthieu, LICHTENAUER Simone, HANAUER Serge, SIFFERT Cécile, SCHNELL Nicole, DENEUVILLE Karen, Mmes et MM. les Conseillers municipaux BARDOTTO Michel, BAUMULLER Yves, COURATIER Nicole, FELDMANN Michel, GINDENSPERGER Marie-Christine, GREINER Philippe, GRUNENWALD Dominique, HILBERT Frédéric, HOUPIN Roseline, HUBER Marie-France, JACQ Annick, KLINKERT Brigitte, MEISTERMANN Christian, RABIH Laetitia, REMOND Robert, Gérard RENIS, ROSSI Emmanuela, SCHOENENBERGER Catherine, SISSLER Jean-Paul, TOURNADE Alain, VALENTIN Victoriana, WAEHREN Guy, WAGNER Roland, WALTHER Georges, WEISS Marie-Béatrice.

Ont donné procuration :

Marianne CHELKOVA qui donne procuration à M. BRUGGER, Mme Sophie ALLHEILY qui donne procuration à Mme JACQ, Mme Margot DE CARVALHO qui donne procuration à Mme ROSSI et Mme Saloua BENNAGHMOUCH qui donne procuration à Mme DOLLE.

Absent excusé :

Tristan DENECHAUD.

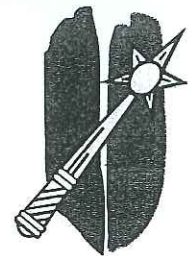
Absentes non excusées :

Corinne DOLLE et Laurence DETTLOFF.

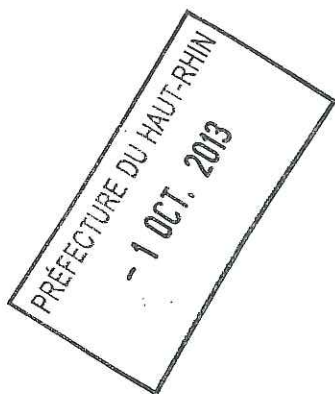
Budget Principal :	Nombre de voix pour :	43
	contre :	2
	d'abstention :	0

Budgets Annexes : ADOPTES A L'UNANIMITE

Secrétaire de séance : Melle Karen DENEUVILLE
Transmission à la Préfecture : 1^{er} octobre 2013



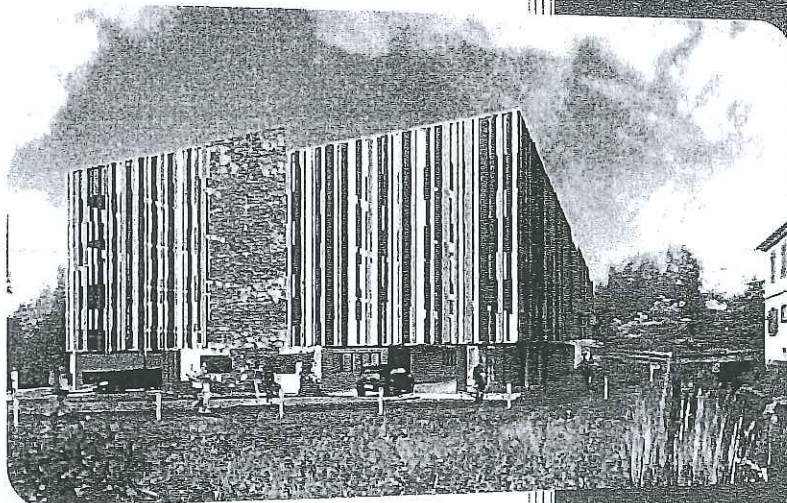
VILLE DE
COLMAR



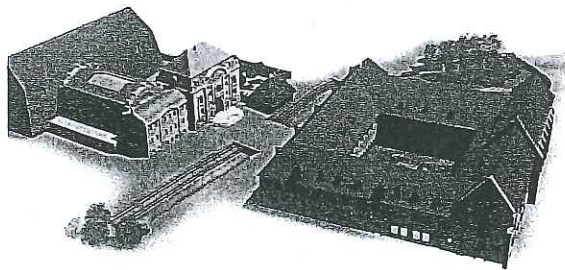
Séance du Conseil Municipal du
23 septembre 2013

DECISION MODIFICATIVE N° 1 - 2013

Point n° 5



Construction du parking St Josse



Extension du Musée Unterlinden

Rapport de présentation

Rapporteur :

Monsieur JAEGY- Adjoint au Maire

Table des matières

PRESENTATION GENERALE.....	3
BUDGET PRINCIPAL.....	4
I. La section de fonctionnement.....	4
A. Les recettes réelles de fonctionnement.....	4
1. Chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté.....	4
2. Chapitre 013 – Atténuation de charges.....	4
3. Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses.....	4
4. Chapitre 73 – Impôts et taxes.....	5
5. Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations.....	5
B. Les dépenses réelles de fonctionnement.....	5
1. Chapitre 011 - charges à caractère général.....	5
2. Chapitre 014 – Atténuations de produits.....	6
3. Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante.....	6
4. Chapitre 67 - charges exceptionnelles.....	7
II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	7
A. Les recettes réelles d'investissement.....	7
B. Les dépenses réelles d'investissement.....	8
1. Les dépenses d'équipement.....	8
2. Les dépenses financières.....	10
Les budgets annexes.....	10
I. Festival de Jazz.....	10
II. Salon du Livre et Espace Malraux.....	10

PRESENTATION GENERALE

La décision modificative n° 1 de l'exercice 2013 permet d'ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif.

Ces ajustements se traduisent à la fois par des augmentations, des diminutions de crédits, des transferts de crédits entre chapitres ainsi que des virements d'article à article à l'intérieur du même chapitre.

Les corrections apportées aux inscriptions initiales portent sur le budget principal et les budgets annexes : Festival de Jazz, Salon du Livre et Espace Malraux.

Pour le seul budget principal, la section de fonctionnement s'équilibre à **620 000 €** et la section d'investissement à **0 €**.

A noter que pour une meilleure compréhension et dans l'optique d'accroître la lisibilité de la présente décision modificative, le présent rapport s'attachera à décrire uniquement les opérations réelles ainsi que les variations à la hausse ou à la baisse des différents chapitres budgétaires.

L'évolution d'une année sur l'autre se présente en écritures réelles comme suit (*hors résultats et opérations liées à la gestion active de la dette*) :

Intitulés	B.P. + D.M. 2012 + Reports	B.P. + D.M. 2013 + Reports	Evolution
Fonctionnement	74 815 000	75 720 000	1,21%
Investissement	57 863 000	70 152 000	21,24%
Total	132 678 000	145 872 000	9,94%

Il ressort de ce tableau une évolution contenue des dépenses de fonctionnement de **1,21 %**, niveau très inférieur à l'inflation (*2 % en moyenne annuelle en 2012*), et une forte progression de l'investissement de plus de **21 %** qui corrobore le maintien d'une dynamique de croissance sur notre territoire.

BUDGET PRINCIPAL

I. La section de fonctionnement

Elle s'équilibre à **620 000 €** en dépenses et en recettes pour les opérations réelles.

A. Les recettes réelles de fonctionnement

Elles affichent une croissance de **0,66 %** par rapport aux crédits inscrits lors du budget primitif. Cette progression résulte principalement des dotations, subventions et participations (**+ 290 000 €**) et des produits des services, du domaine et ventes diverses (**+ 119 000 €**). Abstraction faite du résultat de fonctionnement reporté, les recettes réelles de fonctionnement augmentent de **0,53 %**.

Libellés	Total des crédits 2012	B.P. 2013	DM n° 1 - 2013	B.P. + D.M. n° 1	Evol. D.M. n°1 / B.P.	Evolution 2013/2012
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	7 502 700,00	7 300 000,00	161 000,00	7 461 000,00	2,21%	-0,56%
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	1 486 000,00	1 747 000,00	25 000,00	1 772 000,00	1,43%	19,25%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	10 038 000,00	9 993 000,00	119 000,00	10 112 000,00	1,19%	0,74%
73 IMPOTS ET TAXES	49 072 300,00	50 153 000,00	25 000,00	50 178 000,00	0,05%	2,25%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	21 075 000,00	20 394 000,00	290 000,00	20 684 000,00	1,42%	-1,86%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 791 000,00	2 864 000,00	0,00	2 864 000,00	0,00%	2,62%
76 PRODUITS FINANCIERS	1 343 000,00	1 253 000,00	0,00	1 253 000,00	0,00%	-6,70%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	157 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	0,00%	-70,70%
Total général	93 465 000,00	93 750 000,00	620 000,00	94 370 000,00	0,66%	0,97%

1. Chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté

Le résultat de fonctionnement reporté qui avait été estimé à **7 300 000 €** lors de l'élaboration du budget primitif 2013, est abondé de **161 000 €** afin de tenir compte du résultat constaté lors de la clôture définitive des comptes de l'exercice 2012.

2. Chapitre 013 – Atténuation de charges

Ce chapitre enregistre un supplément de **25 000 €** lié au remboursement des frais de personnel dans le cadre de la DSP (Délégation de Service Public) du Musée Animé du Jouet et des Petits Trains. Globalement, compte tenu de l'inscription au Budget Primitif 2013 (**260 000 €**), la recette prévisionnelle se monte à **285 000 €**.

3. Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses

L'augmentation de **119 000 € (+ 1,19 %)** par rapport aux crédits inscrits lors du Budget Primitif (**9 993 000 €**) que l'on relève sur ce chapitre, résulte principalement de l'ajustement des droits de stationnement et de location sur la voie publique à hauteur de **100 000 €**.

4. Chapitre 73 – Impôts et taxes

Les impôts et taxes enregistrent une légère hausse de 25 000 € suite à l'instauration à compter du 1^{er} juillet 2013 de la taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour par le Conseil Général du Haut-Rhin. Cette taxe additionnelle est recouvrée par la Ville de Colmar selon les mêmes modalités que la taxe de séjour à laquelle elle s'ajoute. A la fin de la période de perception, le produit de cette taxe est reversé par la Ville de Colmar au Conseil Général du Haut-Rhin.

Aussi, cette recette est neutralisée par une dépense d'un montant identique (cf commentaire chapitre 014 en dépenses).

Il est rappelé que le produit de cette taxe est affecté aux dépenses destinées à promouvoir le développement touristique du département

5. Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations

Elles sont globalement en progression de 290 000 € pour atteindre au total 20 684 000 € soit une augmentation de 1,42 % par rapport aux crédits inscrits au budget primitif, pour tenir compte de la notification des différentes dotations par l'Etat. Il est rappelé qu'en raison des incertitudes liées à la répartition des différentes dotations à l'intérieur de l'enveloppe normée qui a été gelée en valeur en 2013, les inscriptions au budget primitif étaient volontairement fondées sur des hypothèses très prudentes.

B. Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement sont réévaluées de 0,83 % par rapport aux crédits inscrits au budget primitif. Cette évolution s'explique en grande partie par l'impact des autres charges de gestion courante (+ 400 000 €) et des charges à caractère général (+ 191 000 €).

Elles se ventilent comme suit :

Libellés	Total des crédits 2012	B.P. 2013	DM n° 1 - 2013	B.P. + D.M. n° 1	Evolution D.M. n°1 / B.P.	Evolution 2013/2012
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 960 700,00	17 284 000,00	191 000,00	17 475 000,00	1,11%	3,03%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	44 807 000,00	45 100 000,00	0,00	45 100 000,00	0,00%	0,65%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	63 000,00	61 000,00	25 000,00	86 000,00	40,98%	36,51%
022 DEPENSES IMPREVUES	192 300,00	36 000,00	0,00	36 000,00	0,00%	-81,28%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 136 800,00	10 073 000,00	400 000,00	10 473 000,00	3,97%	3,32%
66 CHARGES FINANCIERES	1 911 000,00	2 001 000,00	0,00	2 001 000,00	0,00%	4,71%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	744 200,00	545 000,00	4 000,00	549 000,00	0,73%	-26,23%
Total général	74 815 000,00	75 100 000,00	620 000,00	75 720 000,00	0,83%	1,21%

1. Chapitre 011 - charges à caractère général

Elles enregistrent une progression de 191 000 €, qui s'explique en grande partie par :

Finances

- une dotation complémentaire pour l'éclairage public de **40 000 €**, en raison d'une augmentation des points lumineux, du coût du KWH (+ 2 %) et d'une majoration des différentes taxes (*contribution au service public*¹ (+ 16,66 %), *taxe communale* (+ 1,97 %), *taxe départementale* (+ 3,66 %) et *contribution tarifaire d'acheminement*² (+ 28,76 %),
- les crédits alloués au service espaces verts qui sont revalorisés de **40 000 €** dont essentiellement **22 400 €** pour l'opération des marchés de Noël,
- une inscription complémentaire de **29 400 €** pour le service coopération dont en particulier **19 000 €** pour l'Auberge de Jeunesse, montant partiellement compensé par l'inscription parallèle d'une recette de **14 000 €**,
- un abondement de **18 000 €** des taxes foncières suite à l'établissement d'un rôle supplémentaire par le Centre des Impôts Fonciers pour le site du Biopôle,
- une dotation supplémentaire de **12 500 €** pour l'acquisition de petits équipements à destination des travailleurs handicapés de la Ville de Colmar. Il est rappelé que ces dépenses sont intégralement financées par le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique),
- une enveloppe supplémentaire de **11 000 €** pour l'achat de consommables (produits d'entretien) pour les nouvelles structures telles que le parking Saint-Josse, le Complexe sportif de la Montagne Verte, le Centre Europe

2. Chapitre 014 – Atténuations de produits

Les atténuations de produits sont revalorisées de **25 000 €** pour permettre à la Ville de Colmar de reverser au Conseil Général du Haut-Rhin le produit de la taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour instaurée le 1^{er} juillet 2013 par ce dernier (cf *délibération du Conseil Municipal du 29 avril 2013*).

3. Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

Ce chapitre est réajusté de **400 000 €**, soit une évolution de **3,97 %**.

Plusieurs facteurs expliquent principalement cette augmentation :

- l'impact de l'obligation faite aux élus, suite à la parution de la circulaire du 14 mai 2013 de s'affilier au régime général de la Sécurité sociale pour l'ensemble des risques (*maladie, maternité, invalidité, vieillesse, famille, accidents du travail, maladie professionnelle*) et d'assujettir ainsi les indemnités de fonction à cotisations (**+ 132 000 €**).

Cette mesure a été prise sans information préalable des collectivités et n'a donc pas pu être intégrée en prévision du Budget Primitif. L'Association des Maires de France a d'ailleurs saisi le Premier Ministre de cette question.

- l'ajustement de certaines subventions (**+ 227 700 €**) :

¹ Elle sert à compenser les charges liées aux missions de service public mises à la charge de certains fournisseurs d'électricité.

² Contribution tarifaire sur les prestations de transport et de distribution d'électricité et de gaz naturel. Elle correspond à un prélèvement représentant un pourcentage de la part fixe (abonnement) du tarif d'acheminement de l'énergie et s'applique aux seules prestations d'acheminement pour les consommateurs du territoire métropolitain.

Finances

- ✓ pour les aides à la rentrée scolaire et l'aide aux devoirs personnalisés à domicile (+ 32 000 €), ce qui porte l'intervention à 158 000 € contre 123 000 € en 2012,
- ✓ pour une avance sur la subvention à verser en 2014 au titre du Festival international de Colmar (+ 50 000 €),
- ✓ pour l'association MAJEPT (*Musée Animé du Jouet et des Petits Trains*), afin de prendre en compte le coût du personnel précédemment mis à disposition par le Centre de Gestion (+ 78 200 €). Globalement, le crédit à destination de l'association MAJEPT se monte au titre de 2013 à 351 014 €. Il est à noter que dans les 351 014 €, figure une subvention de 8 814 € correspondant à un reversement de recettes tarifaires afférentes au mode de gestion précédent (*cf délibération du Conseil Municipal en date du 18 février 2013*),
- ✓ à destination du secteur sportif (+ 67 500 €) et principalement pour abonder les contrats d'objectifs dont celui de la section football des sports réunis de Colmar pour 34 000 €.

4. Chapitre 67 - charges exceptionnelles

Il s'agit de doter le fonds action sportive d'un complément de 4 000 € pour permettre le versement de subventions exceptionnelles.

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Hors opérations d'ordre, elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 0 €.

A. Les recettes réelles d'investissement

Elles enregistrent uniquement des transferts de crédits qui n'affectent pas le montant total des crédits inscrits au budget primitif.

Hors excédents de fonctionnement capitalisé et recettes liées à la gestion active de la dette qui sont neutralisées par des dépenses d'un montant identique, elles se ventilent comme suit :

Chap	Intitulés	Total des crédits 2012	B.P. 2013 + Reports	D.M. n° 1 - 2013	B.P. + D.M. n°1 - 2013	Evol. DM n°1 /BP + reports	Evol. 2013 / 2012
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 895 000	2 660 000	0	2 660 000	0,00%	-8,12%
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 900 000	6 100 000	0	6 100 000	0,00%	24,49%
13	Subventions d'investissement	11 779 200	17 283 000	0	17 283 000	0,00%	46,72%
16	Emprunts et dettes assimilées	18 069 800	29 902 000	0	29 902 000	0,00%	65,48%
21	Immobilisations corporelles	56 000	50 000	0	50 000	0,00%	-10,71%
27	Autres immobilisations financières	1 030 000	1 140 000	0	1 140 000	0,00%	10,68%
45	Opérations pour compte de tiers	1 400 000	1 450 000	0	1 450 000	0,00%	3,57%
	Total	40 130 000	58 585 000	0	58 585 000	0,00%	45,99%

B. Les dépenses réelles d'investissement

Hors dépenses liées à la gestion active de la dette neutralisées par des recettes d'un montant identique ainsi que du déficit d'investissement reporté, les dépenses réelles se ventilent comme suit :

Intitulés	Total des crédits 2012	B.P. 2013 + Reports	D.M. n° 1 - 2013	B.P. + D.M. n°1 - 2013	Evol. DM n°1 /BP + reports	Evol. 2013 / 2012
Dépenses d'équipement	47 688 301	61 411 000	-102 500	61 308 500	-0,17%	28,56%
Dépenses financières	7 169 200	7 172 000	102 500	7 274 500	1,43%	1,47%
Dépenses imprévues	204 600	80 000	0	80 000	0,00%	-60,90%
Opérations pour le compte de tiers	2 800 899	1 489 000	0	1 489 000	0,00%	-46,84%
Total	57 863 000	70 152 000	0	70 152 000	0,00%	21,24%

1. Les dépenses d'équipement

Elles sont en repli de **102 500 € (- 0,17 %)**, ce qui porte les crédits de l'exercice à **61 308 500 €**.

Elles se ventilent comme suit :

- Immobilisations incorporelles + 137 400 €
- Subventions d'équipement + 159 300 €
- Immobilisations corporelles + 921 300 €
- Opérations individualisées - 1 320 500 €

a) Les immobilisations incorporelles

Ce chapitre comptabilise principalement les frais d'études à hauteur de **120 000 €** pour les travaux qui seront entrepris à la piscine Aqualia suite à des malfaçons. Il s'agit d'un transfert de crédits entre deux chapitres budgétaires qui n'a pas d'incidence sur le coût des travaux. En effet, lors de l'élaboration du budget primitif, les crédits pour cette opération étaient inscrits globalement au chapitre immobilisations corporelles.

b) Les subventions d'équipement

Elles affichent une augmentation de **159 300 €** qui résulte essentiellement d'une dotation complémentaire au titre des subventions d'équipement à destination des édifices culturels (+ **113 300 €**).

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont réévaluées de **921 300 €**, ce qui porte les crédits de l'exercice à **20 710 300 €**. Ce montant englobe principalement le renouvellement du parc de photocopieurs pour **400 000 €** ainsi qu'une inscription supplémentaire de **474 000 €** pour acquérir un bâtiment dans le cadre de l'opération de construction du parking Saint-Josse.

d) Opérations d'investissement individualisées

Elles sont ajustées en diminution pour **1 320 500 €**.

Parmi les principales évolutions à la hausse, on peut citer :

- **Création d'un parc de stationnement place Saint-Josse** + **1 711 000 €**.

L'ouverture de la structure étant programmée pour le mois de novembre 2013, il est nécessaire d'inscrire un crédit de paiement complémentaire de **1 711 000 €**, ce qui porte les crédits de l'exercice à **6 320 983,13 €**, l'autorisation de programme restant au même niveau (**8 000 000 €**).

- **Restructuration de la place Rapp** + **450 000 €**.

Les contours du projet étant à présent définitivement arrêtés, il convient d'abonder les crédits de paiement inscrits au budget primitif de **450 000 €**, ce qui porte les crédits de l'opération à **1 450 000 €**. Par ailleurs, l'autorisation de programme est ramenée de **2 100 000 €** à **1 450 000 €**, compte tenu du coût réel de l'opération.

- **Construction d'un site de restauration scolaire - rue Billing** + **250 000 €**.

Pour tenir compte de l'état d'avancement de l'opération, il convient d'inscrire un crédit complémentaire de **250 000 €**. Le coût global de l'opération est estimé à **2 100 000 €**.

- **Complexe sportif Montagne verte – réaménagement** + **120 000 €**.

Cet ajustement découle essentiellement de l'application de la clause de révision des prix prévue dans le marché. Le coût global de l'opération se monte à **7 020 000 €**.

Parmi les principales évolutions à la baisse, on peut citer :

- **Unterlinden - aménagements extérieurs** - **2 400 000 €**.

En raison de la coordination des travaux à assurer entre la partie bâtiminaire et la partie des aménagements des extérieurs, le crédit inscrit au titre de ce dernier volet de l'opération est diminué de **2 400 000 €**, ce qui le ramène à **1 759 747,65 €**.

- **Mise aux normes dans le cadre de l'accessibilité des bâtiments communaux** - 500 000 €.

En raison des procédures liées à ce type d'opération, les crédits de paiement sont ramenés de 3 673 234,54 € à 3 173 234,54 €.

- **Gymnase Grillenbreit** - 300 000 €.

Par suite d'un décalage sur la maîtrise d'œuvre, les crédits de paiement 2013 pour un montant de 300 000 € sont effacés et feront l'objet d'une réinscription en 2014.

2. Les dépenses financières

Ce chapitre est réévalué de 102 500 € et enregistre principalement :

- la restitution de la participation pour non réalisation d'aires de stationnement pour les redevables qui entretemps ont satisfait à leurs obligations ou suite à des changements de redevables (40 000 €),
- une créance de 52 500 € suite à une cession d'un bâtiment à paiement différé.

Les budgets annexes

I. Festival de Jazz

Il s'agit principalement d'autoriser un rééquilibrage des crédits entre la rémunération des intermittents du spectacle imputée au chapitre 011 (+ 10 000 €) et les cachets versés aux artistes imputés au chapitre 012 (- 10 000 €).

II. Salon du Livre et Espace Malraux

Les ajustements sont mineurs et concernent le Salon du Livre.

Il s'agit d'une augmentation de 2 700 € des dépenses de fonctionnement qui se ventilent comme suit :

- Charges à caractère général : 2 300 €
- Bourses et prix : 400 €

qui est financée par une majoration de la participation versée par les partenaires.

Vous trouverez en annexe un tableau récapitulant toutes les écritures réelles auxquelles ont été ajoutées toutes les écritures d'ordre de sorte de vous donner une vision d'ensemble.

En conséquence, il est demandé de bien vouloir accepter le projet de délibération suivant :



LE CONSEIL,

Vu l'avis des Commissions Réunies,

Après avoir délibéré,

ARRETE

La Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2013 au montant en équilibre

Budget principal Ville	620 000 €
Section d'investissement	0 €
Section de fonctionnement	620 000 €

Budget annexe Festival de Jazz	0 €
Section d'investissement	0 €
Section de fonctionnement	0 €

Budget annexe Salon du Livre - Espace Malraux	2 700 €
Section d'investissement	0 €
Section de fonctionnement	2 700 €

Le Maire,



Pour ampliation conforme
Colmar, le 30 SEP. 2013

Secrétaire adjoint du Conseil municipal

ADOPTÉ

Vue synoptique

Libellés	Budget primitif		Total budget primitif		Decision modificative n°1		Total décision modificative n°1		Total budget primitif + décision modificative n°1
	Ecritures réelles	Reports	Ecritures réelles	Reports	Ecritures réelles	Reports	Ecritures réelles	Reports	
Budget principal	162 642 000 €	6 652 000 €	21 558 000 €	190 852 000 €	620 000 €	0 €	1 892 000 €	2 512 000 €	193 364 000 €
Fonctionnement	75 100 000 €	0 €	19 850 000 €	94 950 000 €	620 000 €	0 €	0 €	620 000 €	95 570 000 €
Investissement	87 542 000 € (1)	6 652 000 €	1 708 000 €	95 902 000 €	0 €	0 €	1 892 000 €	1 892 000 €	97 794 000 €
Budget annexe Festival du Film	191 000 €	0 €	0 €	191 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	191 000 €
Fonctionnement	191 000 €	0 €	0 €	191 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	191 000 €
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Budget annexe Festival de Jazz	111 400 €	0 €	0 €	111 400 €	0 €	0 €	0 €	0 €	111 400 €
Fonctionnement	111 400 €	0 €	0 €	111 400 €	0 €	0 €	0 €	0 €	111 400 €
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Budget annexe Salon du Livre - Espace Malraux	288 720 €	0 €	4 800 €	293 520 €	2 700 €	0 €	0 €	2 700 €	296 220 €
Fonctionnement	283 700 €	0 €	4 800 €	288 500 €	2 700 €	0 €	0 €	2 700 €	291 200 €
Investissement	5 020 €	0 €	0 €	5 020 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 020 €
Consolidation	163 233 120 €	6 652 000 €	21 562 800 €	191 447 920 €	622 700 €	0 €	1 892 000 €	2 514 700 €	193 962 620 €
Fonctionnement	75 686 100 €	0 €	19 854 800 €	95 540 900 €	622 700 €	0 €	0 €	622 700 €	96 163 600 €
Investissement	87 547 020 €	6 652 000 €	1 708 000 €	95 907 020 €	0 €	0 €	1 892 000 €	1 892 000 €	97 799 020 €

(1) 63 500 000 € hors opérations liées à la gestion active de la dette et résultat d'investissement reporté
 + 11 000 000 € pour les opérations liées à la gestion active de la dette
 + 13 042 000 € de résultat d'investissement reporté